

# **Conseil Economique et Social de Haute-Normandie**

---

**Session du 15 juin 2010**

**AVIS SUR L'ATTRIBUTION DES DÉLÉGATIONS  
DE SERVICE PUBLIC POUR LES LIGNES ROUTIERES RÉGIONALES :  
PÉRIODE 2010/2017**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**RAPPORTEUR : Monsieur Alain VIGNALE**

CESR de Haute-Normandie  
5, rue Robert Schuman  
BP 1129  
76174 ROUEN CEDEX 1

Tél : 0.35.52.56.30 – Fax : 02.35.52.57.00 - Mail : vbeaupere@cesr-haute-normandie.fr

Le Conseil Régional a décidé de renouveler par voie de délégation de service public l'attribution de la gestion et de l'exploitation des lignes routières régionales pour la période 2010 - 2017.

Informé du déroulement de la procédure ainsi que des candidatures retenues par le Conseil Régional pour chacune des quatre lignes, le CESR prend acte.